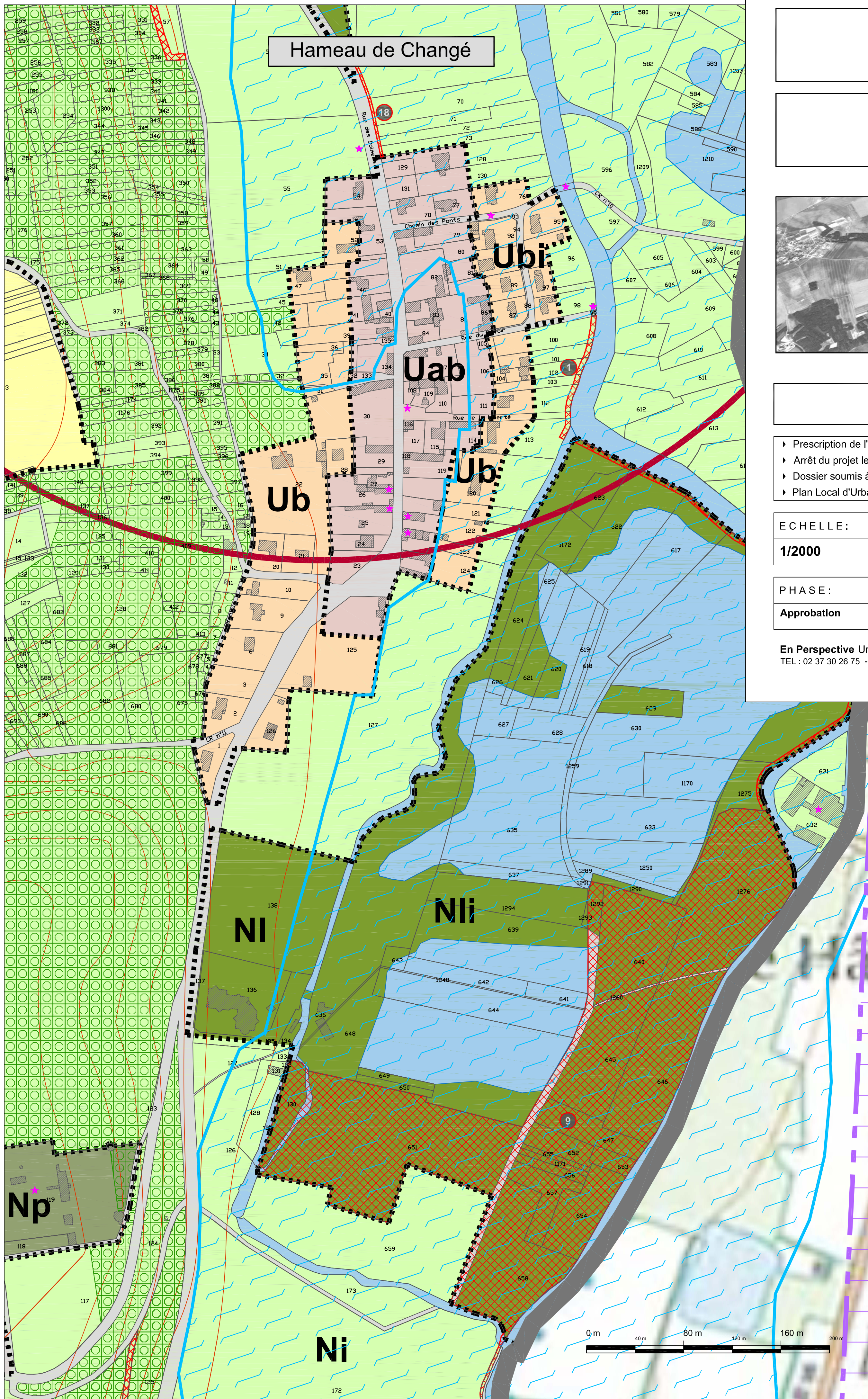
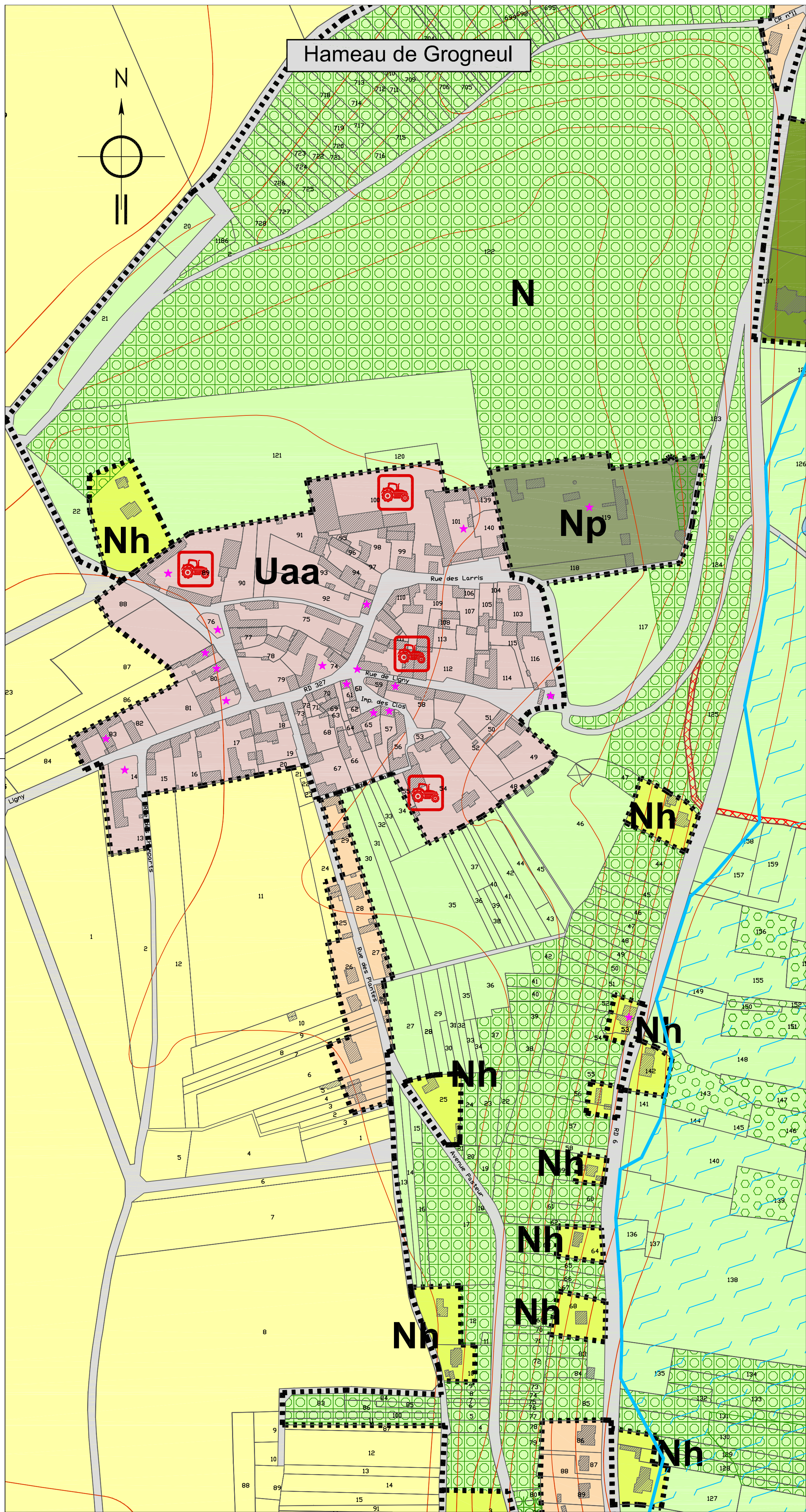




Commune de Saint-Piat

Eure-et-Loir
place Marcel Binet - 28130 Saint-Piat - Tél : 02 37 32 30 20

Plan Local d'Urbanisme



PLAN DE ZONAGE les hameaux

5.3

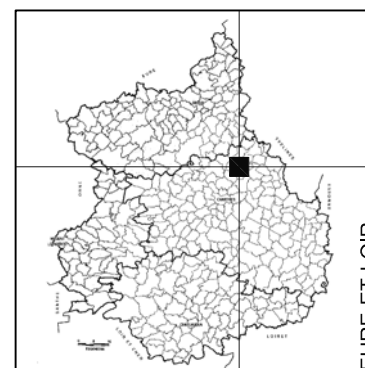
- Prescription de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme le 15 septembre 2010
- Arrêt du projet le 28 février 2013
- Dossier soumis à enquête publique du 3 septembre au 3 octobre 2013
- Plan Local d'Urbanisme approuvé le 3 décembre 2013

ECHELLE :

1/2000

PHASE :

Approbation



Vu pour être annexé à la
délibération du conseil municipal
du 3 décembre 2013
approuvant
le plan local d'urbanisme de
la commune de Saint-Piat
Le Maire,

En Perspective Urbanisme et Aménagement ■ 2 rue des Côtes - 28000 Chartres
TEL : 02 37 30 26 75 - FAX : 02 37 36 94 45 ■ courriel : agence.enperspective@wanadoo.fr

LEGENDE

- Uaa** Zone urbaine bâti ancien dense
- Uab** Zone urbaine bâti ancien peu dense
- Uae** Zone urbaine équipements
- Ub** Zone urbaine bâti récent
- Ux** Zone urbaine activités
- 1AU** Zone d'urbanisation future à court terme
- 1AUx** Zone d'urbanisation future activités
- 2AU** Zone d'urbanisation future à long terme
- A** Zone agricole
- N** Zone naturelle
- Nh** Zone naturelle : secteur hameaux et écarts
- Ni** Zone naturelle : secteur de loisirs
- Np** Zone naturelle : domaine du château de Grogneul
- Emplacement réservé
- Sites d'exploitation et bâtiments agricoles en activité
- Zone inondable
- Zone de bruit 250m : fuseau ligne Paris-Brest
- Zone de bruit 30m : fuseau RD 906
- Cône de vue sur la cathédrale Notre Dame de Chartres
- Monument historique
- Périmètre de protection des monuments historiques
- Bâti remarquable à conserver au titre de l'article L123-1.5.7° du code de l'urbanisme
- Espace boisé classé
- Plantation à conserver au titre de l'article L123-1.5.7° du code de l'urbanisme
- Secteur sujet à Orientation d'Aménagement et de Programmation (O.A.P.)